



ÉCHILLAIS SOUBISE

LA LETTRE AUX RIVERAINS

DU PÔLE DES JAMELLES

Édito



UN CHANTIER ET DES HOMMES

Le chantier du pôle des Jamelles se poursuit dans le respect du calendrier et des échéances initialement prévues. Les opérations menées sur site sont des opérations techniques et stratégiques, et les équipements installés sur site sont issus des technologies les plus à la pointe en matière de valorisation des déchets.

Les hommes qui travaillent sur le chantier sont des experts en leur domaine et permettent à ce chantier de se dérouler sans le moindre incident. Je souhaite que la même qualité perdure

pendant les mois à venir, jusqu'au deuxième semestre 2017, date à laquelle le pôle des Jamelles devrait rentrer en fonction.

Le point de vigilance du SIL a toujours été d'impacter le moins possible la vie des riverains et de vous informer en toute transparence sur le chantier. Je vous invite par ailleurs, en complément de ce courrier, à consulter le site internet mis à votre disposition à l'adresse suivante www.sil-dechets.fr

Vincent Barraud
Président du SIL

LE POINT SUR LE CHANTIER



L'été a été dense sur le chantier du Pôle des Jamelles et cette rentrée s'annonce tout aussi rythmée puisque ce sont plus de 200 personnes qui travailleront en octobre sur le site d'Echillais.

Les travaux engagés visent à installer les équipements stratégiques du centre multifilières de valorisation des déchets. Ont ainsi été installés le "trommel d'affinage" dans le bâtiment dédié au traitement des fermentescibles et aux biodéchets en juin, ainsi que la chaudière, le filtre de traitement des fumées et le groupe turbo-alternateur, qui assurera la production d'électricité.

Le chantier est donc au pic de son activité et occupe plus d'une cinquantaine d'entreprises sur le site avec, pour certaines, un recours à la main d'œuvre locale, via les agences d'intérim.

Septembre 2016, la construction du Pôle des Jamelles progresse.

RETOUR SUR LES GRANDS ÉQUIPEMENTS DE CE CHANTIER

Le bâtiment de traitement organique des fermentescibles ou biodéchets

C'est dans ce bâtiment que seront triés les biodéchets (déchets biodégradables, issus des parcs et jardins, déchets alimentaires et déchets de cuisine).

Pour ce faire, un **trommel d'affinage** (cylindre de quelque **22 tonnes**) a été installé en juin. Celui-ci permettra de **cribler le compost, d'éliminer les impuretés** et d'obtenir un produit normé. Le trommel permettant le tri de la fraction fermentescible des ordures ménagères sera installé durant l'automne.

Deux grues ont été nécessaires pour installer le trommel d'affinage.



Bâtiment d'accueil des déchets et de traitement thermique

Ce bâtiment, destiné à recevoir les ordures ménagères et les encombrants, s'étend sur plus de 3 000 m² et culminera à 41 m. Les deux fosses d'accueil ordures ménagères et encombrants sont aujourd'hui terminées.

Après un premier tri mécanique, la fraction fermentescible des ordures ménagères sera acheminée vers le hall de traitement biologique. Les ordures résiduelles seront incinérées, tout comme les encombrants.

La presse à balle

Installée cet été, la **presse à balle**, fabriquera des balles rectangulaires de déchets, type "bottes de foin", qui seront stockées dans un hangar. Ainsi, les déchets - dont le volume augmente pendant la période estivale - seront compactés et filmés de manière étanche. Ils pourront ensuite être traités l'hiver et répondre à la plus **forte demande en énergie**.

Le four et la chaudière



L'intérieur du four.



Grutage de la chaudière sur la charpente métallique.

D'une hauteur de 36 mètres, la chaudière - en chauffant de l'eau - produira de l'électricité pour les 11 000 habitants de la base aérienne. Elle leur permettra également de bénéficier d'un chauffage direct via le réseau de chaleur mis en place.

Le four, permet quant à lui de brûler les encombrants et les refus du tri des ordures ménagères.

Le traitement des fumées

Le **filtre à manche**, équipement principal du traitement des fumées, **permet d'épurer les fumées et de garantir les normes de rejet**.

Il a lui aussi été gruté à côté du four et de la chaudière sur une charpente métallique.



LES PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER

Le chantier sera à son plus haut niveau d'activité en octobre et prévoit ainsi :

- l'installation d'un broyeur pour les encombrants issus de déchèteries ou les autres déchets industriels banals),
- la mise en place d'un dispositif d'aspiration des odeurs et d'un système de convoyage des déchets via un "tapis roulant" qui achemine ces derniers vers les différents équipements pour être traités,
- le déploiement des réseaux électriques et du système de supervision à la salle de contrôle,
- le montage des charpentes bois et mise en place du bardage tout autour des équipements.

TOUT SAVOIR SUR LE PROJET GRÂCE AU SITE INTERNET DU SIL

Vous voulez en savoir plus sur le Pôle des Jamelles ? Vous souhaitez être informé régulièrement sur les dernières actualités du chantier ? Consultez le site internet du Sil sil-dechets.fr ou demandez la plaquette du Pôle des Jamelles .



Contact :
contact@sil-dechets.fr